

Renée-Louise  
Patout



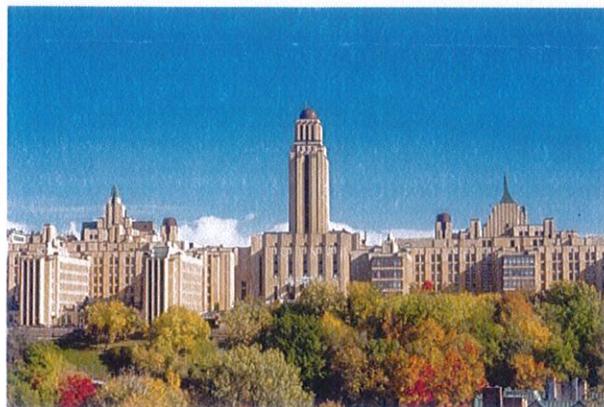
## Consultation sur le **Plan directeur d'aménagement du campus de la montagne de l'Université de Montréal**

### Questions pour rédiger votre opinion

Le questionnaire qui suit fait partie du processus d'audition des opinions. Chaque commentaire sera porté à l'attention des commissaires qui les analyseront et rédigeront le rapport de consultation ainsi que les recommandations qui seront remis aux élus de la Ville de Montréal. C'est pourquoi nous vous demandons de respecter les règles de l'OCPM et de vous identifier pour que votre opinion soit prise en compte. Vos commentaires ainsi que votre nom seront publiés sur notre site Web. Vos autres coordonnées personnelles sont pour l'usage de l'OCPM uniquement et elles ne seront pas publiques.

#### **Sur quoi porte la consultation?**

L'Université de Montréal désire mettre à jour le plan directeur du campus de la montagne qui date de 1995. Le plan directeur permet d'énoncer une vision à moyen et à long terme, de même que des principes directeurs généraux et spécifiques. Ceux-ci encadreront l'aménagement, la gestion ainsi que le développement pour les prochaines décennies du campus de la montagne.



Le projet de Plan directeur d'aménagement comprend notamment :

- La vision et les principes d'aménagement du campus;
- Le potentiel d'agrandissement de plusieurs pavillons;
- Des projets d'aménagement extérieur;
- Des projets d'aménagement des voies piétonnes, cyclables et véhiculaires et des stationnements;
- Des approches concernant la conservation des patrimoines, le développement durable et la reconnaissance autochtone dans l'élaboration et la gestion des différents projets proposés.

### **Le contexte règlementaire**

Le Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal (PPMVMR, 2009) et le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal imposent aux institutions localisées dans le site patrimonial du Mont-Royal l'élaboration d'une planification concertée. Cet encadrement municipal guide l'évolution des propriétés.

### **Donnez votre avis!**

L'OCPM vous propose quelques questions ouvertes qui vous permettront de donner votre opinion, notamment sur les sujets suivants :

1. Patrimoines naturel, paysager, architectural et culturel;
2. Mobilité sur le campus;
3. Développement durable et verdissement;
4. Reconnaissance autochtone;
5. Potentiel d'agrandissement et d'aménagement.

Les questions suggérées sont facultatives. Vous êtes aussi invités à donner votre opinion sur tout autre sujet soulevé par les changements proposés.



*Bravo! pour l'énorme travail par tous et  
toutes pour rendre ce document présent  
mieux ce qui va se passer pour sa transforma-  
tion sur le  
terrain*

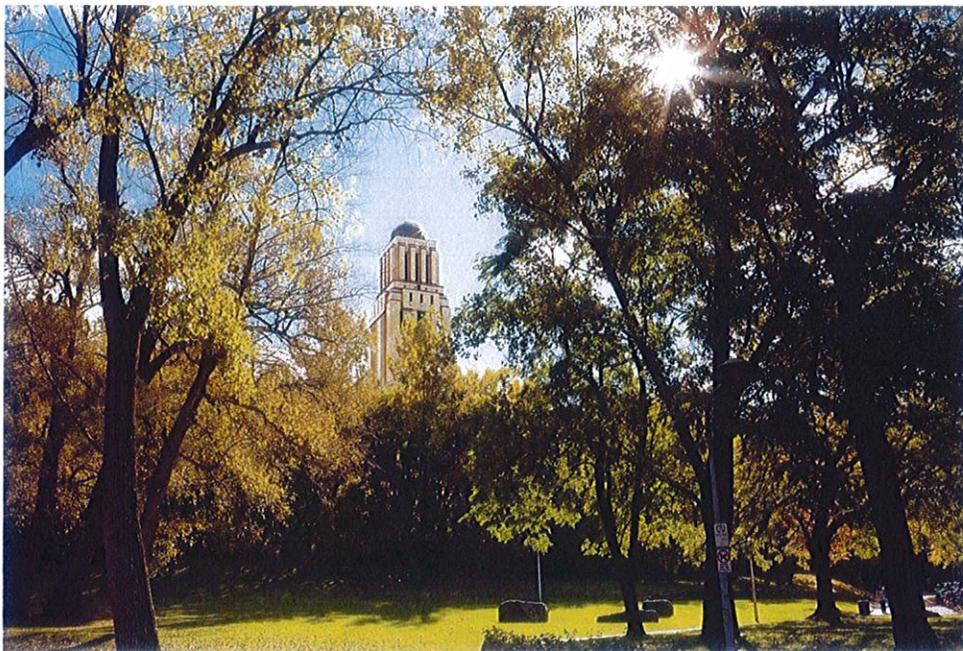
### Thème 1 : Patrimoines naturel, paysager, architectural et culturel

Dans son projet de Plan directeur d'aménagement (PDA) pour le campus de la montagne, l'Université de Montréal reconnaît que le campus présente un patrimoine paysager, naturel et bâti unique ainsi que plusieurs zones de potentiel archéologique (autochtone et eurocanadien). Dans cette optique, l'université propose une approche de conservation des patrimoines, à la fois naturel, paysager, architectural et culturel.

Le PDA souligne que l'élaboration de tous les projets prévus devra passer par les étapes suivantes :

1. **Connaître** : se référer à toute la documentation existante et se familiariser avec les outils dédiés;
2. **Comprendre** : synthétiser l'information récoltée et résumer les principaux enjeux patrimoniaux;
3. **Agir** : choisir le traitement le plus approprié entre réhabilitation, restauration et préservation.

L'approche de conservation du patrimoine est décrite à la page 11 de la synthèse du Plan directeur d'aménagement (doc. 3.1.1).







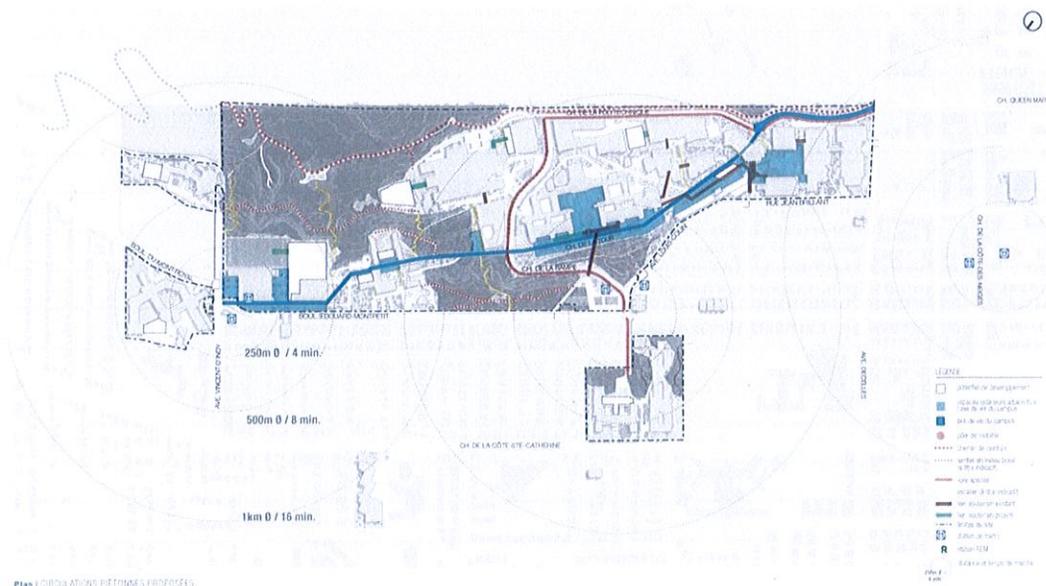


## Thème 2 : Mobilité sur le campus

Dans son projet de Plan directeur d'aménagement (PDA), l'Université de Montréal reconnaît que l'automobile prédomine au détriment des transports actifs et de l'environnement. Afin d'y remédier, l'université propose des réaménagements des circulations piétonnes, cyclables et véhiculaires, de même que des stationnements. Toutes les propositions sont détaillées aux pages 30 à 33 de la synthèse du PDA (doc. 3.1.1).

Il est notamment proposé de créer un axe de vie traversant le campus, en partant du métro Édouard-Montpetit jusqu'à l'intersection des rues Decelles et Queen Mary. Tout au long de cet axe sont identifiés quatre parcours. Des aménagements spécifiques sont prévus pour chacun des parcours.

### Propositions d'axe de vie et de circulation piétonne du campus



Plan 1 - Circulations piétonnes proposées



**À titre indicatif, voici quelques questions pour guider votre réflexion**

- Quels moyens de transport devront être privilégiés lors des futurs aménagements du campus (automobile, autobus, vélo, marche, etc.)?
- Quelle est la meilleure manière de partager l'espace public entre les différents modes de déplacement?
- Que pensez-vous des propositions de réaménagement des circulations piétonnes et cyclables?
- Que pensez-vous des propositions de réaménagement des circulations véhiculaires?
- Que pensez-vous des propositions de réaménagement et de réduction de l'offre en stationnement?

Le privilège de transport collectif car avec le REM, les métros et les autobus 51, 129, je pense qu'une navette de métro Laurier vers U de M à l'heure de pointe (aussi pour l'hôpital Ste-Justine) serait efficace.

oui cela semble pertinent les réaménagements pour les circulations piétonnes et cyclables  
Et je suis d'accord il y a trop de véhicules en ville, et surtout de stationnement → qu'il faut réduire.

Cela aiderait à réduire l'effet de serre.

Mettre au maximum des arbres, des porubelles sur le parcours des piétons, et du boisés. Trop de déchets se retrouvent au sol

Viser l'inclusion de tous sur le campus (famille, personne âgé, étudiant)

J'ai beaucoup à cœur le corridor écologique, les efforts sont faits mais la population ne comprend pas toujours, ce qui est fait. Je suis le processus de ce corridor, depuis le début

Organisation de la forêt maximum d'arbres, nourriture de plantes (médicinales, indigènes, rustique etc) pour des habitats pour la faune, et favoriser une flore abondante

Éduquer le public, les étudiants et les citoyens  
Favoriser le retour des oiseaux (j'ai vu disparaître la tourterelle tris te.)

Favoriser la bio-diversité à tout point de vue et bravo! pour la création d'un milieu humide.



### Thème 3 : Développement durable et verdissement

Le projet de Plan directeur d'aménagement propose six stratégies d'aménagement durable (doc. 3.1.1, p. 12).

- Protection du patrimoine culturel;
- Synergie avec l'environnement;
- Engagement et sensibilisation;
- Qualité de vie;
- Transports actifs et sobriété carbone;
- Résilience des infrastructures et adaptation aux changements climatiques.

Ces stratégies se reflètent dans les principes d'aménagement spécifiques notamment concernant l'approche de conservation du patrimoine, le réaménagement des circulations piétonne, cyclable et véhiculaire, mais aussi dans les propositions de verdissement, de protection de la biodiversité et de gestion des milieux humides et des eaux de surface.

Les mesures concernant les milieux naturels, le verdissement et la gestion des eaux sont décrites aux pages 34 et 35 de la synthèse du PDA (doc. 3.1.1).



**À titre indicatif, voici quelques questions pour guider votre réflexion**

- Les propositions pour le verdissement et la protection des milieux naturels ainsi que la biodiversité vous paraissent-elles suffisantes? Si non, comment les améliorer et à quels endroits?
- Les propositions concernant la gestion des milieux humides et des eaux de surface vous paraissent-elles suffisantes? Si non, comment les améliorer et à quels endroits?
- Quelles seraient, selon vous, d'autres mesures de gestion environnementale souhaitables pour le campus?

Allez au maximum pour le verdissement, et la protection des milieux naturels.

La biodiversité est un must, et aussi un processus tel que la connectivité, la foulée verte et l'augmenter. Favoriser des partenariats avec la SOCENV, et les organismes du quartier. Ensemble on bâtit.

Maximiser que la population <sup>urbaine</sup> vive de hors avec leurs enfants → découvrir toute la richesse du quartier (CDN-NDG) par des aménagements extérieurs qui ont été commencés par l'arrondissement.

L'Université s'ouvre sur la société, le tissu urbain autour d'elle. Avec tout ce plan directeur qu'elle devient de plus en plus une réalité vivante (plans arbores, tout ce qui pollinise les espaces universitaires).

**À titre indicatif, voici quelques questions pour guider votre réflexion**

- Que pensez-vous de cette approche?
- Avez-vous des exemples de reconnaissance inspirants à partager?

C'est un territoire que nous sommes occupés. Une reconnaissance serait souhaitable pour les reconnaître. Ils font partie de nos origines quel qu'il soit.

Je suis sensible (écrit il y a 40 ans en Afrique) à la cause de ce peuple qui a subi de nombreuses circonstances ici au Québec et au Canada.

Certains marchés, les leaders au niveau provincial et autres leaders qui disent qu'il faut casser le profil racial et toute forme de discrimination.

Favoriser lieu de rassemblement pour le territoire autochtone et le faire connaître à la population.



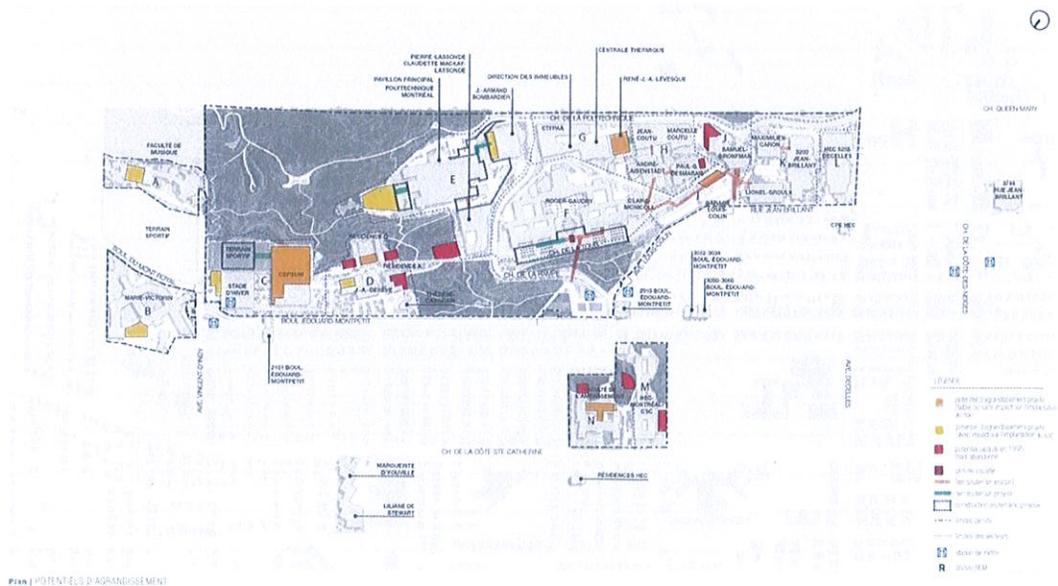


## Thème 5 : Projets potentiels d'agrandissement et aménagements

Il est mentionné dans le projet de Plan directeur d'aménagement que « [...] *malgré le développement du site du campus MIL à Outremont, l'important déficit d'espaces du campus de la montagne identifié [...] ne pourra être résorbé à même les pavillons existants.*<sup>1</sup> »

Dix projets potentiels d'agrandissement sont identifiés sur des stationnements de surface ou sur des bâtiments existants. Certains projets potentiels d'agrandissement qui avaient été identifiés au Plan directeur de 1995 sont abandonnés. Chaque projet potentiel est décrit dans le document synthèse (doc. 3.1.1, p. 40 à 62) du Plan directeur d'aménagement.

### Carte des projets potentiels d'agrandissement identifiés dans le PDA



<sup>1</sup> PDA du campus de la montagne, doc. 3.1, p. 77









